

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 39 (1959)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Le nouveau siège de l'UNESCO  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-888237>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

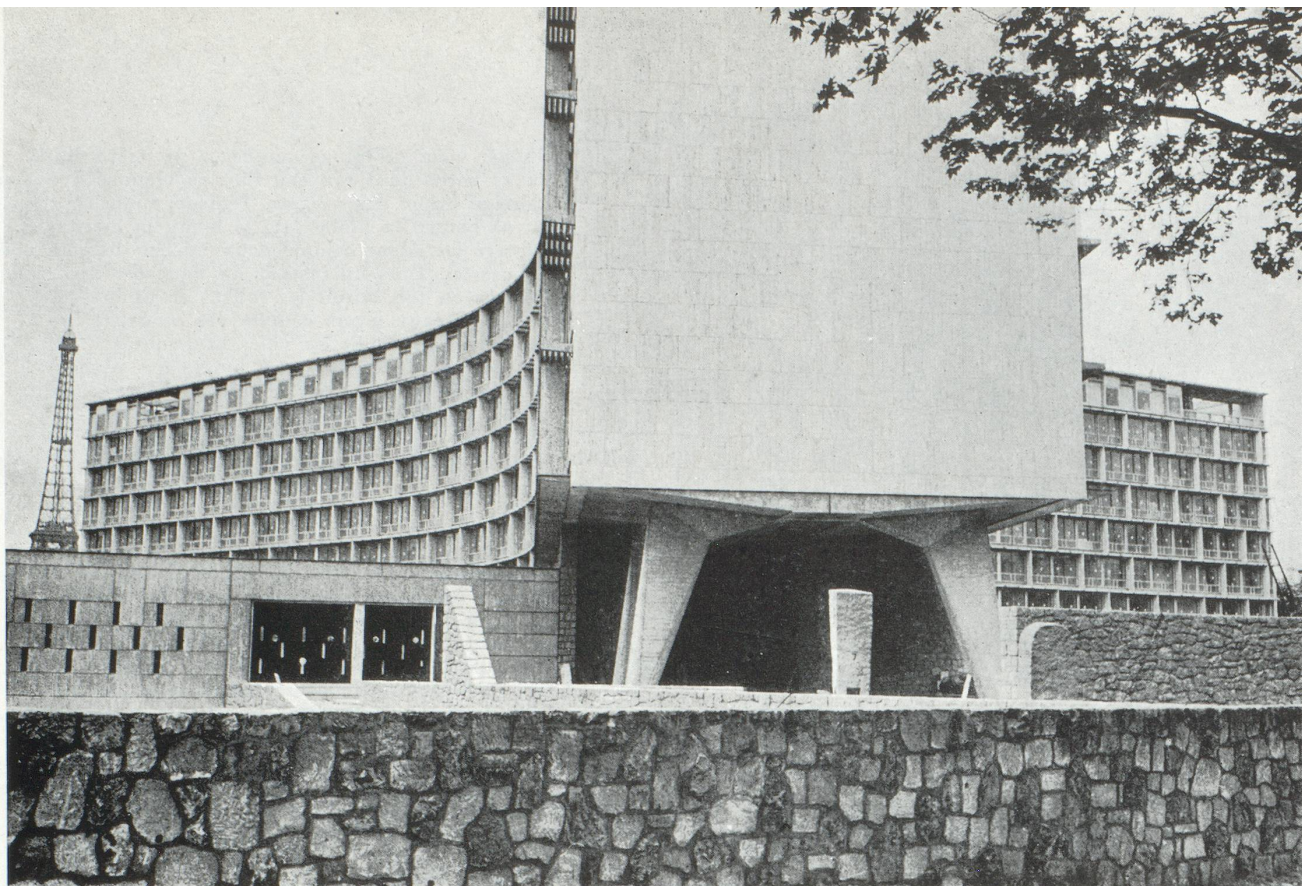
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Le Siège de l'UNESCO à Paris : Pignon Ségur du bâtiment du secrétariat et les ailes Suffren (à gauche) et Saxe (à droite) (Photo UNESCO - D. Benetty)

## Le nouveau Siège de l'UNESCO

Le nouveau siège de l'Unesco, l'édifice le plus international de Paris tant par sa conception et sa construction que par sa destination, a été inauguré officiellement le 3 novembre 1958, en présence de M. René Coty, Président de la République française, des membres du Corps diplomatique et des représentants des 81 États membres de l'Unesco.

Conçu par un groupe international d'architectes, décoré d'œuvres d'artistes de réputation mondiale, et de dons des Gouvernements des États membres, construit, meublé et équipé avec des matériaux venus de nombreux pays, le nouveau siège de l'Unesco occupe, en bordure de la place de Fontenoy, un terrain de trois hectares mis à la disposition de l'Organisation par le Gouvernement français.

Les plans des trois édifices qui le composent ont été préparés en commun par l'Américain Marcel Breuer, l'Italien Pier Nervi et le Français Bernard Zehruss; ils ont été approuvés par un comité international de cinq membres : Lucio Costa (Brésil), Walter Gropius (États-Unis), Charles Le Corbusier (France),

Sven Markelius (Suède) et Ernesto Rogers (Italie); l'architecte américain Eero Saarinen a également été consulté. Un ingénieur américain, M. Eugène E. Callison, a dirigé sur place la construction proprement dite.

Les architectes ont conçu un ensemble de trois bâtiments : le plus haut, un édifice de sept étages, en Y, bâti sur pilotis, borde la place de Fontenoy, complétant le demi-cercle dessiné au XVIII<sup>e</sup> siècle derrière l'École militaire par Jacques-Ange Gabriel. Cet immeuble abrite le Secrétariat de l'Organisation. Un bâtiment aux murs de béton cannelé, au toit « en accordéon » recouvert de cuivre, contient la grande Salle des Conférences, et les salles de commissions; construit en bordure de l'avenue de Suffren, il est relié à l'immeuble du Secrétariat par une « salle des pas perdus ». Enfin, un petit bâtiment de quatre étages, construit en bordure de l'avenue de Ségur, abrite les délégations permanentes et les organisations non-gouvernementales.

Les architectes se sont efforcés de mettre en valeur les possibilités esthé-

tiques des divers matériaux employés, faisant voisiner le béton nu des murs cannelés du bâtiment des Conférences et des pilotis du bâtiment du Secrétariat avec le travertin romain ou le granit de Bretagne des murs droits, comme avec la quartzite de Norvège des dallages, ou le cuivre vert du toit de l'immeuble des Conférences.

Depuis le premier coup de pioche, donné le 10 avril 1955, la Maison de l'Unesco est devenue l'un des édifices modernes les plus connus du monde. Des appels d'offre ont été publiés dans tous les États membres pour la fourniture des matériaux de construction pour l'équipement des studios, des cuisines; pour les ascenseurs, les installations de chauffage, le mobilier et les innombrables articles nécessaires au fonctionnement du Secrétariat d'une organisation internationale. Dix pays : Allemagne, Belgique, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Norvège, Pays-Bas, Suisse et Tchécoslovaquie, ont obtenu des adjudications.

Les Gouvernements ont été de leur côté invités à offrir des œuvres d'art

pour la décoration du Siège. Cinq — le Danemark, la France, l'Italie, la République fédérale d'Allemagne, et la Suisse — ont aménagé des salles de commissions. Les États-Unis se sont chargés de la salle où siège le Conseil exécutif de l'Unesco. La Tchécoslovaquie a décoré la Salle des Organisations non-gouvernementales. Les Pays-Bas ont meublé la Salle de Presse, et la Suède la Bibliothèque. La Belgique a assuré la décoration du Bureau du Directeur général de l'Unesco, la Grande-Bretagne celle du bureau du Président du Conseil exécutif. Le Canada (bureau d'accueil), la Finlande (foyers), la Norvège (boutique) ont également participé à l'embellissement du Siège de l'Unesco.

Un Comité des Conseillers artistiques, composé de S. Exc. M. C. Parra-Perez (Président, Venezuela), M. George Salles (France), M. Shahid Shurawardy (Pakistan) et Sir Herbert Read (Grande-Bretagne) a conseillé le Directeur général de l'Unesco dans le choix des œuvres d'art qui ornent le Siège. Les architectes ont été représentés à ce Comité par M. B. Zehrfuss, et le Comité des Cinq par M. E. Rogers. C'est sur la proposition de ce Comité que des peintures ont été

commandées à Afro (Italie), Karel Appel (Pays-Bas) et Roberto Matta (Chili) pour orner le 7<sup>e</sup> étage, où se trouve également une grande photographie de Brassai. Pablo Picasso et Rufino Tamayo (Mexique) ont exécuté respectivement, le premier la peinture sur bois qui orne le Hall des délégués, le second la fresque de la grande salle des commissions, dans le bâtiment des Conférences. Une statue de Henry Moore (Grande-Bretagne), un mobile de Calder (U.S.A.) animent l'esplanade; un haut-relief de Jean Arp (France) décore le mur extérieur de la bibliothèque; deux céramiques de Miro et Artigas couvrent deux murs proches de la « salle des pas-perdus ». Au pied du Bâtiment des Délégations s'étend le jardin dessiné par Isamu Noguchi et exécuté sous sa direction par deux jardiniers japonais; une mosaïque de Bazaine (France) ornera l'extérieur du troisième bâtiment.

Ces artistes ont été choisis non pas comme représentants de telle ou telle école de peinture, ou de telle ou telle forme nationale d'art, mais en tant qu'interprètes internationalement reconnus de l'art contemporain.

Quant aux architectes, s'ils ont vu

réaliser un ensemble esthétique, ils n'ont pas cherché à construire un palais. Les 600 bureaux, la Salle des Conférences, les huit salles de commissions équipés de la façon la plus moderne témoignent de leur souci de mettre à la disposition des fonctionnaires de l'Organisation des locaux parfaitement adaptés aux tâches qu'ils ont à accomplir. Ces locaux sont complétés par une imprimerie, des ateliers, un central téléphonique (9 opératrices, 142 lignes extérieures, 1.500 lignes intérieures), cinq studios de radio et de télévision, une salle de projection cinématographique, des installations de chauffage et un générateur électrique de secours, installés dans les vastes sous-sols communs aux trois bâtiments. Au septième étage se trouvent le restaurant, le snack-bar, et le foyer du Secrétariat.

Le public est admis à visiter le rez-de-chaussée du bâtiment du Secrétariat, le jardin de Noguchi, et, en dehors des sessions, la salle des Conférences et la grande salle des Commissions. Les visiteurs accompagnés par des guides peuvent ainsi voir le mobile de Calder, la peinture de Picasso, la fresque de Tamayo, les céramiques de Miro, la statue de Moore et le haut relief de Arp.

## QUELQUES FAITS ET CHIFFRES

**Budget total** : 9.010.000 dollars, financés par des prêts sans intérêt du Gouvernement français, remboursables en 20 ou 30 ans.  
Ceci comprend 191.000 dollars pour la décoration artistique : cachet des artistes, matériaux, exécution, mise en place des dons des États membres.

### DONNÉES GÉNÉRALES

**Surface du site** : 3 hectares.  
**Ciment** : 20.000 mètres cubes (environ 50.000 tonnes) ont été employés pour les trois bâtiments. Près des deux tiers ont été faits avec le sable tiré des fondations.  
**Marbre de Travertin** : 1.300 tonnes employées pour le revêtement des façades et pour les patios.  
**Téléphone** : Standard moderne; 9 opératrices multilingues; 1.500 lignes intérieures, 142 lignes extérieures, 35 kilomètres de fils.  
**Chauffage** : Cinq chaudières alimentées au charbon : 4.250.000 calories-heure.  
**Parc à voitures** : emplacement pour 150 voitures sur le terrain et autour. La possibilité d'un garage souterrain est à l'étude. Les plans actuels prévoient un tel garage, quand les fonds nécessaires seront disponibles.

### BATIMENT DU SECRÉTARIAT

**Hauteur** : 28,75 mètres (7 étages).  
**Surface** : 3.270 mètres carrés à chaque étage. Environ 600 bureaux en tout.  
**Longueur** : Façade Suffren : 148 mètres; façade Saxe : 136 mètres; façade Fontenoy : 124 mètres.  
**Fenêtres** : 1.068 fenêtres; 8.109 mètres carrés de vitres.  
**Pilotis** : 72.

### BATIMENT DES CONFÉRENCES

**Surface** : 3.300 mètres carrés.  
**Hauteur** : 12, 10, 14 mètres pour les murs de droite, du centre et de gauche respectivement, vus de l'entrée du Secrétariat.  
**Toiture** : en ciment armé plié « en accordéon », couvert de 20 tonnes de cuivre patiné artificiellement.  
**Colonnes centrales** : 6 (l'écoulement des eaux se fait par le centre des colonnes).  
**Nombre de salles** : 8, dont une d'environ mille places.

### BATIMENT DES DÉLÉGATIONS

**Hauteur** : 16 mètres (4 étages).  
**Surface** : 680 mètres carrés à chaque étage (120 bureaux en tout).

## BUREAUX

Des cloisonnements légers permettent de créer des bureaux de 1/2 unité, 1 unité ou 2 unités, ou même des espaces plus vastes, selon les besoins.

- a) Aération : par baies coulissantes occupant tout le côté façade. Des brise-soleil en verre bleu et des rideaux japonais protègent du soleil.
- b) Parois insonores; plafond en tuiles acoustiques.
- c) Sol : en linoléum plastifié.
- d) Dimensions de l'Unité : 3 X 6 mètres.

## SUISSE — SALLE DE COMITÉ IV

### DON DE LA SUISSE

- Architecte** : Robert Haussmann, de Zurich. (Désigné par la Commission fédérale des Arts appliqués).
- Dimensions** : La salle, de 6,6 m. par 7,6 m., est complétée par le Foyer des Délégués (15,5 m. par 7,3 m.) dont la Suisse a également assuré l'ameublement et la décoration.
- Emplacement** : 1<sup>er</sup> étage du bâtiment des Conférences. Le Foyer est situé en balcon au-dessus du Hall des Délégués.

## SALLE

### Murs

: La paroi d'entrée est entièrement vitrée; on peut ainsi voir de la salle l'œuvre de Picasso. Pendant les séances, la salle sera isolée du foyer par un rideau de soie indienne. En face de l'entrée, une baie vitrée en plusieurs éléments occupe toute la surface. Le mur de droite est en frêne naturel brillant; le mur de gauche est en béton nu.

### Mobilier

: Une table circulaire en noyer, composée de 7 éléments démontables sur pieds de hauteur réglable (21 places). Au centre, une petite table ronde pour les interprètes (4 places). Les sièges sont en box noir mat, sur pieds de chrome, à l'exception du siège (blanc) du Président. Le long des murs sont disposés 10 sièges destinés au public.

### Éclairage

: une suspension circulaire en métal émaillé, de mêmes dimensions que la table, projette sur chaque place un éclairage direct.

## FOYER

### Mobilier

: Tables rondes, basses et fauteuils rectangulaires en cuir, montés sur pieds métalliques.

La salle de Comité n° IV. Don de la Suisse (Photo UNESCO - Dominique Laloux)

